

Dr. Yannick NEUDER

Député de l'Isère

*Membre de la Commission des
Affaires sociales*

Conseiller régional Auvergne-
Rhône-Alpes

Emilie BONNIVARD

Députée de la Savoie

*Membre de la Commission des
Finances*

Conseillère régionale Auvergne-
Rhône-Alpes

M. François BRAUN

Ministre de la Santé et de la Prévention
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 28 octobre 2022



Monsieur le Ministre,

Il y a bientôt trois ans, l'épidémie de Covid-19 s'abattait sur notre pays, submergeant brutalement nos hôpitaux. Rapidement, les soignants ont dû faire preuve d'adaptabilité pour tenter de maîtriser ce virus sans précédent et aux conséquences désastreuses sur notre système de santé. Ces héros du quotidien, avec une grande conscience professionnelle, ont pendant de longs mois, enchaîné les journées éprouvantes, renoncé à leurs congés et à leurs jours de repos, et ce, dans des conditions difficiles, au péril de leur propre santé.

En tant que médecin hospitalier, j'ai expérimenté cette crise au plus proche et je peux témoigner que les soignants se sont engagés à combattre cette épidémie de toutes leurs forces. Je retiendrai un dévouement remarquable de leur part, à l'image d'une vocation certaine, laquelle avait ému les Français.

Toutefois, un sort brutal leur a été réservé, faisant de ces indispensables d'hier, les marginalisés d'aujourd'hui.

En effet, une loi du 5 août 2021 a donné ordre aux soignants d'obtenir un schéma vaccinal initial complet avant le 15 octobre 2021, faute de quoi ils seraient suspendus, sans revenu, sans statut. Plus encore, à compter du 30 janvier 2022, la dose de rappel a été intégrée dans cette obligation vaccinale.

Alors que de multiples études montrent que la vaccination n'a que très peu d'incidence sur le portage et la transmission du virus, alors que l'immense majorité des pays ont abandonné cette obligation vaccinale, des milliers de soignants et de pompiers français demeurent aujourd'hui suspendus. Ainsi, le Gouvernement s'est lui-même contraint à rappeler des soignants vaccinés mais malades du Covid-19, plutôt que de faire appel à des personnels non-vaccinés mais négatifs. Kafka en rêvait, le Gouvernement l'a fait !

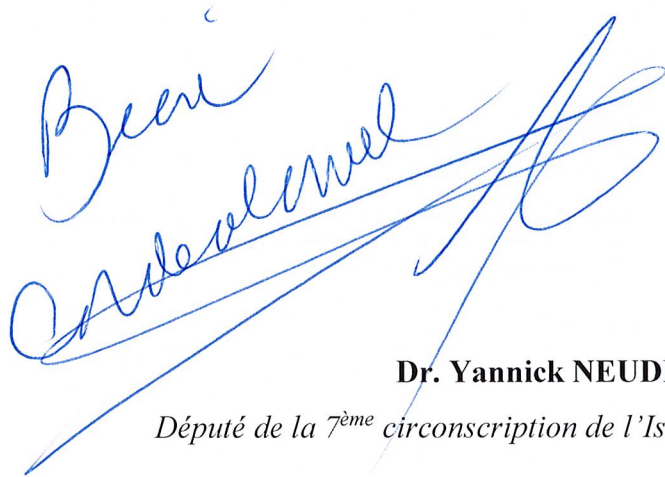
Avec ma collègue Emilie Bonnivard, députée de la Savoie, et nos autres collègues députés cosignataires, nous sommes très fréquemment interpellés dans nos circonscriptions au sujet de cette mesure discriminante, injuste et inadaptée aux besoins de nos territoires en termes d'offre de soins.

Chaque jour, faute de personnel, nous faisons face à des établissements de santé qui déprogramment des soins, à des Ehpad qui ferment des lits, à des centres médico-psychologiques qui renvoient des patients polyhandicapés dans leurs familles, à des élus locaux qui déplorent la multiplication des déserts médicaux ou encore à des services d'urgence qui ferment leurs portes.

Si cette crise a mis en lumière les failles de notre offre de soin, les difficultés de l'hôpital public et le profond malaise des personnels soignants, il est vital de ne pas fragiliser encore davantage notre système de santé.

C'est pourquoi, il est absolument indispensable que le Gouvernement supprime au plus vite cette obligation vaccinale et qu'il réhabilite, dans une démarche sanitaire renforcée, ces milliers d'hommes et de femmes dont l'Etat français ne peut se passer et auxquels il doit le respect et la reconnaissance.

Dans l'espoir que vous saurez apporter les réponses adaptées à ce constat du quotidien, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dr. Yannick NEUDER
Député de la 7^{ème} circonscription de l'Isère

Cordialement



Emilie BONNIVARD
Députée de la 3^{ème} circonscription de la Savoie

Cosignataires :

Olivier MARLEIX, *Député d'Eure-et-Loir, Président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale*

Emmanuelle ANTHOINE, *Députée de la Drôme*

Anne-Laure BLIN, *Députée du Maine-et-Loire*

Jean-Yves BONY, *Député du Cantal*

Jean-Luc BOURGEAUX, *Député d'Ille-et-Vilaine*

Xavier BRETON, *Député de l'Ain*

Hubert BRIGAND, *Député de Côte-d'Or*

Fabrice BRUN, *Député de l'Ardèche*

Dino CINIERI, *Député de la Loire*

Eric CIOTTI, *Député des Alpes-Maritimes*

Pierre CORDIER, *Député des Ardennes*

Josiane CORNELOUP, *Députée de Saône-et-Loire*

Christelle D'INTORNI, *Députée des Alpes-Maritimes*

Marie-Christine DALLOZ, *Députée du Jura*

Vincent DESCOEUR, *Député du Cantal*

Fabien DI FILIPPO, *Député de la Moselle*

Francis DUBOIS, *Député de la Corrèze*

Nicolas FORISSIER, *Député de l'Indre*

Philippe GOSSELIN, *Député de la Manche*

Justine GRUET, *Députée du Jura*

Patrick HETZEL, *Député du Bas-Rhin*

Mansour KAMARDINE, *Député de Mayotte*

Marc LE FUR, *Député des Côtes-d'Armor*

Véronique LOUWAGIE, *Députée de l'Orne*

Alexandra MARTIN, *Députée des Alpes-Maritimes*

Frédérique MEUNIER, *Députée de la Corrèze*

Maxime MINOT, *Député de l'Oise*

Jérôme NURY, *Député de l'Orne*

Eric PAUGET, *Député des Alpes-Maritimes*

Isabelle PERIGAULT, *Députée de Seine-et-Marne*

Christelle PETEX-LEVET, *Députée de la Haute-Savoie*

Alexandre PORTIER, *Député du Rhône*

Vincent ROLLAND, *Député de la Savoie*

Raphaël SCHELLENBERGER, *Député du Haut-Rhin*

Vincent SEITLINGER, *Député de la Moselle*

Nathalie SERRE, *Députée du Rhône*

Jean-Pierre TAITE, *Député de la Loire*

Isabelle VALENTIN, *Députée de la Haute-Loire*

Pierre VATIN, *Député de l'Oise*

Antoine VERMOREL-MARQUES, *Député de la Loire*